

Jean-Baptiste André Godin à Georges Coulon, 15 février 1872

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [15 février 1872](#)

Lieu de rédaction Versailles (Yvelines)

Destinataire [Coulon, Georges \(1838-1912\)](#)

Lieu de destination 28, rue Pigalle, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur le rachat par l'État du canal de jonction de la Sambre à l'Oise. Godin rappelle à Coulon qu'il lui avait, avant la guerre, demandé d'étudier le sujet. Il cite l'étude de Coulon à propos des intérêts de la maison Rothschild qui seraient un obstacle inavoué au rachat. Godin s'interroge sur la manière de prouver que les intérêts de la Compagnie du canal de la Sambre à l'Oise sont les mêmes que ceux de la Compagnie du chemin de fer du Nord. Godin demande à Coulon s'il peut compléter son étude avec les documents pouvant servir de preuves.

Notes Sur le rachat par l'État du canal de la Sambre à l'Oise, voir le rapport de la commission des routes et canaux du conseil général de l'Aisne le 6 novembre 1871 (en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k61557246/f487>, consulté le 22 décembre 2023)

Mots-clés

[Transport de marchandises](#)

Personnes citées

- [Compagnie du chemin de fer du Nord](#)
- [Rothschild \[famille\]](#)

Lieux cités [Canal de la Sambre à l'Oise](#)

Informations sur le document source

CoteFG 16 (4)

Collation4 p. (233r, 234r, 235v, 236r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Vendredi 15 février 1863 233

Mon cher Monsieur, Cousin,

Je vous avais bien avant les
événements de la guerre de faire
une étude des documents mili-
taires en faveur du rachat ou
canal de jonction de la Saône
à l'Oise. Dans l'exposé que
vous m'avez fait de ces docu-
ments, vous m'avez dit :
• l'intérêt du rachat est évident
• pour quels raisons ne
• rachète-t-on pas ? Il y a
• deux qui s'opposent et
• celle qui ne s'oppose pas.
• Celle qui ne s'oppose pas peut
• bien être un intérêt de la
• nation d'ailleurs...

« Un actionnaire de la société
 « de Sambre à l'Escaut, con-
 « tainment en opposition avec
 « le conseil d'administration
 « de la compagnie, pour et
 « sans doute avec donner des
 « renseignements utiles sur
 « les raisons qui ne s'avouent
 « pas. »

Alors comme aujourd'hui si
 je me réoccupe de cette question
 c'est le point capital qui me
 préoccupe. Au ministère
 même on me dit qu'il s'agit
 de la plus grande importance
 que je puisse établir que la
 C^{ie} des Chemins de fer du Nord
 a des intérêts communs avec la
 C^{ie} du canal de la Sambre à
 l'Escaut. Ne serait-ce que par

l'intérêt que pourrais avoir ces
ces deux compagnies les prin-
cipaux actionnaires de ces deux
sociétés.

Cela pour moi ne fait l'objet
d'aucun doute, mais convenons
en faire la preuve publique
c'est ce qui m'est impossible
si ce n'est à présent. Il serait donc
de la plus grande importance, à
vue des travaux que nous en avons
fait jusqu'à présent, que
qu'il soit complété par les
documents permettant ces preuves.
documents que nous aurons
alors pouvoir m'obtenir.

Je n'ai pas non plus les
données propres à établir d'une
façon précise quelle serait
l'importance du rachat du
canal.

Dites-moi si vous n'avez pas

Sans la possibilité de
dooner des indications sur
ces points.

Agreez, je vous prie,
cher monsieur, mes salu-
cordiales et civiles.

Lodovico
C.